

Questions au Feuilleton

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Il n'a pas encore été conclu d'accord en vue de la création d'un deuxième parc national dans l'Île-du-Prince-Édouard.

2. A la suite de discussions avec la province de l'Île-du-Prince-Édouard, la pointe Est a été proposée comme zone propice à l'aménagement d'un parc national.

3. Selon les conditions normales d'une entente en vue de la création d'un parc national, la province cède gratuitement au Canada une zone noyau—soit environ 25 p. 100 de la superficie du parc. Le Canada paie ensuite 50 p. 100 des frais d'acquisition des autres terres du parc.

4. Le gouvernement provincial a fait des instances à plusieurs reprises; les premières remontent à 1969 et les dernières au mois de janvier 1972.

Parc	5 Date de création	6 Superficie (milles carrés)
Colombie-Britannique		
Glacier	1886	521.0
Kootenay	1920	532.0
Mont Revelstoke	1914	101.4
Yoho	1886	507.0
Pacific Rim*	1970	150.0
Alberta		
Banff	1885	2,564.0
Elk-Island	1913	75.0
Jasper	1907	4,200.0
Lacs Waterton	1895	203.0
Wood-Buffero**	1922	13,650.0
Saskatchewan		
Prince-Albert	1927	1,496.0
Manitoba		
Mont Riding	1927	1,149.0
Yukon		
Klouane*	1972	8,500.0
Territoires du Nord-Ouest		
Wood-Buffero**	1922	3,650.0
Nahanni*	1972	1,840.0
Île Baffin*	1972	8,290.0
Ontario		
Îles de la baie Georgienne	1929	5.48
Pointe Pelée	1918	9.6
Îles du Saint-Laurent	1914	1.6
Pukaskwa*	1971	725.0
Québec		
Forillon*	1970	92.85
La Mauricie*	1970	210.0
Nouveau-Brunswick		
Fundy	1948	79.5
Kouchibouguac*	1969	87.0
Nouvelle-Écosse		
Cap-Breton	1937	367.0
Kejimikujik*	1969	147.3
Ship Harbour*	1972	225.0

[M. Macquarrie.]

Parc	5 Date de création	6 Superficie (milles carrés)
Île-du-Prince-Édouard		
Île-du-Prince-Édouard	1937	7.0
Terre-Neuve		
Terra-Nova	1957	153.1
Gros-Morne*	1970	750.0

* Ce parc sera inscrit au répertoire des parcs nationaux lorsque les négociations ou les travaux d'arpentage seront terminés.

** Le parc national de Wood-Buffero chevauche la limite entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. La superficie totale du parc est de 17,300 milles carrés.

LE BUDGET DE JUIN DERNIER—LES RÉDUCTIONS D'IMPÔT

Question n° 619—**M. McKenzie:**

A-t-on nommé des employés pour surveiller les pratiques d'embauche des sociétés et entreprises touchées par les réductions d'impôt prévues dans le budget de juin dernier et, dans l'affirmative, combien?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Non.

LE MESSAGE DE NOËL DE SA MAJESTÉ

Question n° 665—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

Pour quelle raison le message de Noël de Sa Majesté, télévisé par Radio-Canada à onze heures du Pacifique, le matin de Noël 1972, a-t-il été reçu à Victoria, en Colombie-Britannique et dans les autres provinces de l'Ouest privé de son, pendant les trois premières trois minutes et trente secondes?

L'hon. Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: L'émission en question était en provenance de Toronto. Elle a été transmise à notre centre de délai de Calgary pour diffusion aux centres de l'ouest à 10 heures du matin, heure locale. Alors qu'elle était enregistrée à Calgary, il s'est produit un bris dans les circuits téléphoniques entre Regina et Calgary, ce qui a eu pour effet de couper la partie sonore. D'autres dispositions ont été immédiatement prises par la Trans-Canada Telephone System, après un délai de près de deux minutes au cours duquel on a présenté un intermède musical. Le message complet de Sa Majesté a été subséquemment présenté au complet au cours de la soirée.

DÉFENSE NATIONALE—LES EFFECTIFS MILITAIRES

Question n° 714—**M. Stackhouse:**

1. Combien d'hommes et de femmes servent dans les Forces Armées canadiennes?

2. Combien y a-t-il a) de brigadiers-généraux ou d'officiers de grade plus élevé, b) d'officiers de grade inférieur, c) de sous-officiers et d) de simples soldats?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Au 31 décembre 1972, le total des effectifs des Forces canadiennes s'élevait à 83,048 militaires, dont 1,810 membres du personnel féminin.

2. a) Brigadiers-généraux ou officiers de grade plus élevé, 110; b) Officiers de grade inférieur, 15,186; c) Sous-officiers, 52,961; d) Simples soldats, 14,791.